



Monsieur l'Ambassadeur
Name Baba Cisse

Genève, le

20

Projet de déclaration de la délégation sénégalaise lors de l'EPU de la Mauritanie (03 novembre 2015)

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président

Je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation mauritanienne conduite par

Ma délégation félicite Monsieur /Madame pour la clarté et l'exhaustivité du rapport national soumis à notre attention.

Le Sénégal salue les efforts réalisés par le Gouvernement mauritanien pour respecter ses engagements internationaux depuis son dernier passage à l'EPU en 2010. C'est dans ce cadre que ma délégation se félicite des mesures prises pour améliorer l'efficacité de la justice, avec la création de nouveaux tribunaux à Aleg, Nouakchott et Zouerate, la mise en place d'une cour anti-esclavage en mai 2015, de l'Agence Nationale TADAMOUM et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

Il me plaît, en outre, de relever la décision des Autorités mauritaniennes de renforcer leur coopération avec les organes de traités et en ratifiant d'importants instruments juridiques internationaux, notamment la Convention contre la torture et son Protocole facultatif et en adhérant en 2015 aux instruments des droits de l'homme de l'Union Africaine auxquels elle n'était pas partie.

Le Sénégal encourage la Mauritanie à poursuivre ses efforts en matière de promotion des droits de l'homme et formule les recommandations suivantes :

- Envisager de prendre des mesures supplémentaires pour accroître le rôle de la femme dans la vie active. ;
- Continuer à soutenir l'action de l'Agence Nationale TADAMOUM et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme ;

Pour terminer, ma délégation exprime ses vœux de succès à la Mauritanie et exhorte la communauté internationale à accroître son assistance à ce pays frère du Sénégal qui fait face, à l'instar de la plupart des pays du Sahel, aux activités subversives des groupes terroristes.

Je vous remercie.